

Liancourt

magazine



Les jeunes Liancourtois se souviennent

Ils font Liancourt :
Patrick Lesage

Vie municipale :
Laëtitia Coquelle
élue Maire-
adjointe

Évènements :
Résidence La
Pérouse

N° 66
Octobre
Novembre 2018



Résidence
La Pérouse

sommaire

numéro 66 • Octobre - Novembre 2018

3 Le mot du maire 2018 : Devoir de mémoire, gros travaux et préparation de l'avenir

4 Ils font Liancourt Patrick Lesage, un artiste plein d'humour

7 Vie municipale Hommage à Michel Dessaux, Laëtitia Coquelle élue Maire-adjointe

8 Le dossier Aménagement et sécurisation de la rue du Général Leclerc

14 Vie citoyenne Les jeunes Liancourtois se souviennent

16 Évènements Remise des clés aux locataires de la résidence La Pérouse

18 Une ville en mouvement Rentrée scolaire 2018-2019, Informatisation des écoles municipales

19 Ça bouge à Liancourt

23 Le courrier des lecteurs

24 Évènements 20 ans de cavalcades

26 Zoom L'Entente Creil-Liancourt Association Handball

27 Liancourt pratique Permanences des élus

28 Agenda Janvier - février - mars 2019



Hommage à Michel Dessaux
page 7



Aménagement de la rue du Général Leclerc
page 8

20 ans de cavalcades
PAGE 24



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 66 : Octobre - Novembre 2018

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Thierry Balliner, Aurore Menn, CCAS, Collège La Rochefoucauld, Isabelle Frillay, Roger Menn, Valérie Menn, Marie-Pierre Rabineau, Oïse Habitat, ECLA Handball.

Création et maquette : Daniel Descamps (La Neuville-en-Hez).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



L'Entente Creil-Liancourt
Association Handball
page 26



2018 : Devoir de mémoire, gros travaux et préparation de l'avenir

Nous avons retardé la parution de ce numéro de Liancourt magazine afin d'y intégrer la cérémonie patriotique du 11 novembre 2018 et surtout le travail de mémoire réalisé par les élèves de troisième du collège La Rochefoucauld. Vous verrez que les jeunes Liancourtois se sont montrés particulièrement sensibles à cette première guerre mondiale, à ses conséquences civiles et militaires et ont célébré avec ferveur le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à Rethondes comme à Liancourt.

Des travaux importants ont été engagés cette année avec :

- L'aménagement de la Cavée des Étalons, indispensable pour répondre à un traitement correct des eaux pluviales mais aussi faire face à l'usure de ses presque cinquante années d'existence
- L'extension-rénovation du restaurant scolaire, l'augmentation de sa capacité de production et sa mise aux normes pour répondre aux attentes des parents des élèves des écoles maternelles et élémentaires, toujours plus nombreux à nous confier leurs enfants
- La construction d'un city-stade très attendu par la jeunesse liancourtoise
- L'aménagement de la rue du Général Leclerc destiné à sécuriser le parcours des élèves du groupe scolaire Albert Camus, face à des automobilistes inconscients se déplaçant à vitesse excessive ou stationnant leur véhicule sur les trottoirs.

L'année 2018 m'aura également permis d'élaborer avec Olivier Ferreira et les maires de la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée (CCLVD), le projet de "Pôle santé de la Vallée Dorée" qui verra le jour en 2019, rue Victor Hugo à Liancourt. Il s'articulera autour des projets médicaux initiés par le Docteur José Cuheval en étroite collaboration avec les professionnels de santé des dix communes de la CCLVD.

Enfin, je conclurai en vous informant qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, une boîte aux lettres destinée à recueillir les courriers des plus jeunes au Père Noël, sera installée en centre-ville. Le renouvellement des illuminations festives, initié en 2017 autour du rond-point Olgiate Comasco, sera poursuivi en 2018 dans la rue Victor Hugo.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



Patrick Lesage, un artiste plein d'humour



Patrick Lesage est un artiste passionné et passionnant. Son amour de l'art n'a d'égal que sa soif de création. Liancourtois depuis 30 ans, il peint, sculpte et donne vie à la matière dans son atelier.

Bercé par les arts et la culture

Patrick Lesage est né le 5 mars 1948 à Montreuil-sous-Bois et grandit au sein d'une famille où l'art et la culture ont toute leur place. Dès son plus jeune âge, il est initié à la peinture par son grand-père, architecte et aquarelliste de talent. Le dessin et la peinture font partie de son quotidien et c'est tout naturellement qu'il devient apprenti dessinateur à l'OPG Conseil et à l'IRP-Opéra de Paris. Il fait également l'École d'Arts Appliqués de Paris. Il s'engage ensuite dans une carrière d'affichiste graphiste à Paris jusqu'au jour où une opportunité professionnelle lui donne la possibilité de quitter la capitale. En 1978, il s'installe avec son épouse dans le département

du Lot, près de Cahors. Il travaille alors comme indépendant pour la presse, l'imprimerie et la publicité. Parallèlement, Patrick Lesage peint, sculpte et multiplie les expositions à Toulouse, Cahors, Figeac... C'est là-bas qu'il réalise ses premiers dessins d'insectes facétieux. Son talent est vite remarqué et une dizaine de ses croquis sont publiés dans le magazine pour enfants "Toboggan" alors que FR3 Toulouse présente ses œuvres dans l'émission "La vie à plein temps". Il est également récompensé comme graphiste en 1984 lors du Salon International des Sociétés Franchisées.



Un artiste impliqué dans la vie liancourtoise

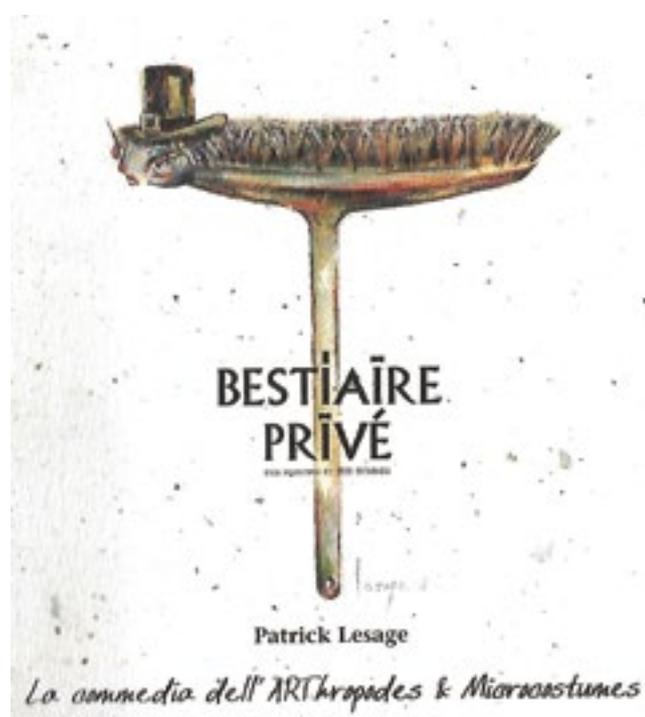
Ce n'est pas par hasard que Patrick Lesage arrive à Liancourt. Il connaît déjà cette petite ville où ses grands-parents possédaient une maison, rue de l'École des Arts et Métiers. A la fin des années 80, il décide de quitter le Lot pour des raisons à la fois professionnelles et personnelles et s'installe alors dans la maison familiale. Au fil des années, Patrick Lesage devient un artiste incontournable dans notre cité.

En 1999, il est l'invité d'honneur de l'exposition d'arts graphiques et plastiques à la salle Guy Lejeune. L'année suivante, il réalise, à la demande de Roger Menn, Maire de Liancourt, l'affiche des Rendez-Vous Artistiques. Toujours à la demande de la municipalité, il crée le diplôme d'honneur du concours des maisons et balcons fleuris ainsi que le diplôme de l'école municipale de musique. Il anime ensuite les activités découvertes "arts plastiques" en direction des enfants de Liancourt durant plusieurs années. Il a alors à cœur d'initier les jeunes à de nouvelles techniques. Patrick Lesage exposera ses œuvres à la médiathèque Lucien Charton à plusieurs reprises. Tout

d'abord en 2011 autour du thème "En formes et en couleurs" puis en 2016 "Doudous ! Aux tableaux !!!". Une création issue de cette dernière exposition sera choisie en 2017 par Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture et les membres de sa commission, pour illustrer la page de couverture de l'agenda du centre culturel Alexandre Urbain.

L'humour et le talent

Patrick Lesage est tout à la fois un peintre, un sculpteur et un créateur. Il aime donner du volume à ses œuvres. Il utilise pour ce faire des matériaux de récupération auxquels il redonne vie, au sein de son atelier. Mais le talent de l'artiste ne s'arrête pas là, il s'allie à un certain humour. Patrick Lesage aime toutes les formes d'art et donc la poésie, la fantaisie du langage. Il joue avec les mots qu'il associe à ses œuvres. Il n'hésite pas à mettre des légendes à ses tableaux, qui vous poussent à sourire et à réfléchir. Ses créations sont autant de clins d'œil à notre société moderne. La culture et l'humour sont essentiels à ses yeux : pour preuve, son livre intitulé Bestiaire Privé, publié en 2007, qui regroupe l'ensemble des insectes facétieux qu'il a commencé à peindre dans le Lot. Ses aquarelles pastellisées mettent en scène de manière ludique papillons, sauterelles, araignées, crustacés... et sont associées à des poèmes humoristiques, qu'il a lui-même écrits. C'est un véritable recueil de poésies et de peintures.



Patrick Lesage est un artiste prolifique qui explore toutes les techniques et toutes les matières : aquarelle, huile, matières froissées, carton... Toujours passionné, ses projets sont nombreux. Et à son tour, il transmet l'amour de l'art à ses petits-enfants qui découvrent avec émerveillement les trésors de son atelier d'artiste. ■

Hommage à Michel Dessaux



L'année 2001 a marqué le début de l'engagement de Michel Dessaux dans la vie municipale. Il se présente alors sur la liste conduite par Roger Menn mais n'est toutefois pas en position éligible. Il devient conseiller municipal le 10 mars 2004, suite à la démission d'une élue. En 2006, à l'occasion de la création du Syndicat Mixte des Transports de l'Oise, Michel Dessaux, intéressé par les questions touchant à la mobilité et aux déplacements urbains, est désigné représentant de la commune de Liancourt au sein de cet organisme et en devient rapidement Vice-Président. Réélu conseiller municipal en 2008, il devient également conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée. A la démission de Claudette Nadal en 2009, il est élu Maire-adjoint chargé des finances, des transports et de la jeunesse.

Outre son engagement en tant qu'élue, Michel Dessaux participait activement à la vie de notre cité en tant que Président du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt. Il était toujours présent lors des différentes manifestations qui se déroulent chaque année : fête de la

musique, cavalcades, bal populaire du 14 juillet, foire de la Saint-Martin, marché de Noël... Il avait souhaité développer les actions festives en direction des enfants de la ville et organisait régulièrement des après-midis sur différents thèmes (Mardi-Gras, Halloween, le cirque...).

Enfin, l'une des choses que Michel Dessaux appréciait le plus était sans aucun doute les jumelages et les valeurs qu'ils véhiculent. Membre très actif du comité de jumelage allemand, il se rendait très souvent à Mainburg où il avait tissé des liens d'amitié sincères. Il était également membre du conseil d'administration de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise.

Michel Dessaux est décédé brutalement le 19 juillet 2018 à l'âge de 63 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Laëtitia Coquelle élue 8^{ème} adjointe

Laëtitia Coquelle avait été désignée lors de la réunion du conseil municipal du 21 décembre 2017, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires. Suite au décès de Michel Dessaux, elle a rejoint le bureau municipal en étant élue le 18 octobre dernier, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires.



Aménagement et sécurisation de la rue du Général Leclerc



D'importants travaux de voirie ont débuté en juin 2018 rue du Général Leclerc. Ces travaux sont réalisés sur le tronçon situé entre les feux tricolores du centre-ville et le carrefour avec la rue Ernest Renan et le sentier du Clos Marie Bellet. Ils permettront, à terme, de sécuriser les abords du groupe scolaire Albert Camus.

La rue du Général Leclerc est classée route départementale (RD 137) et appartient donc au Conseil Départemental de l'Oise (CD60). C'est un axe routier très fréquenté qui relie le centre-ville aux quartiers situés sur les hauteurs de Liancourt. Il relie également, au nord, notre cité aux communes de Labruyère et Catenoy. Les élus municipaux ont souhaité procéder à un aménagement ainsi qu'à une sécurisation de cette voie, notamment aux abords du groupe scolaire Albert Camus, et ont donc sollicité l'autorisation du CD60 afin de les réaliser. Le CD60 s'est prononcé favorablement et une convention a été établie avec la commune.



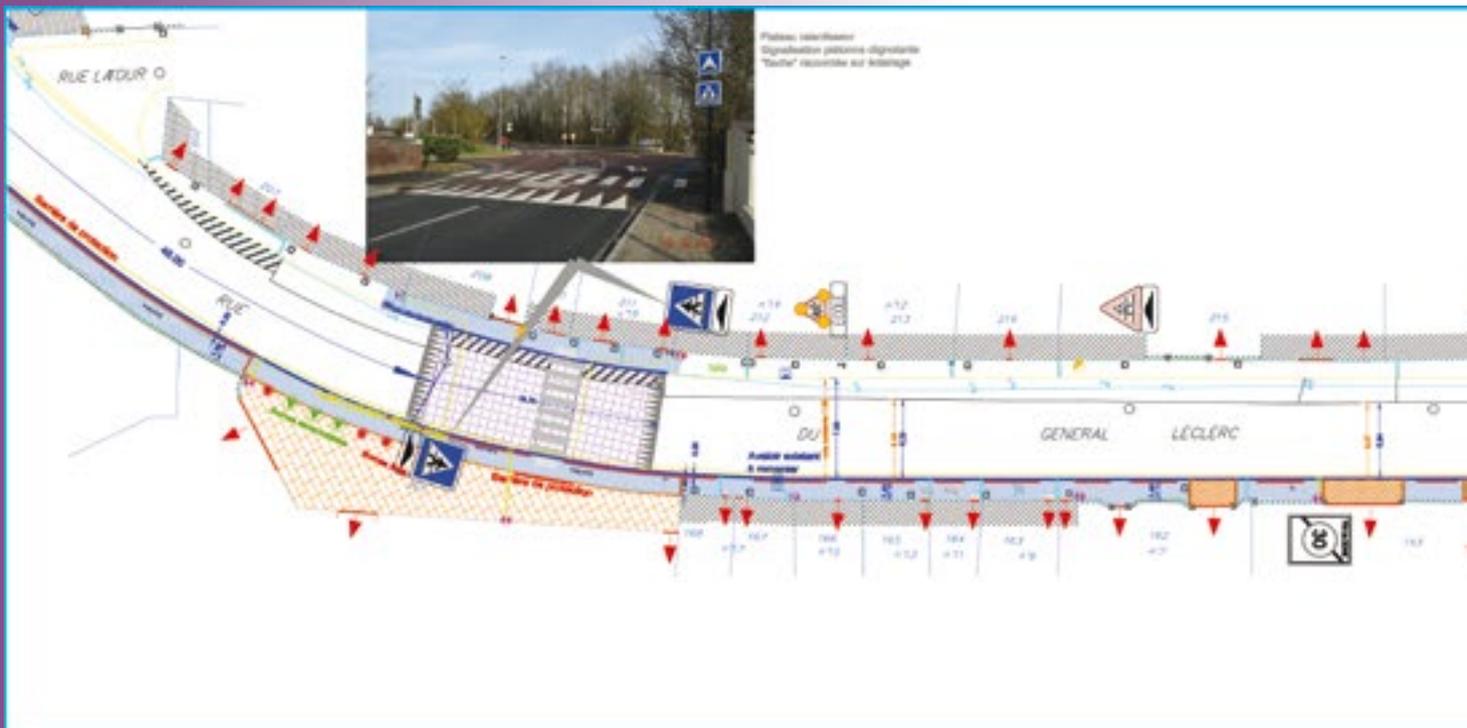
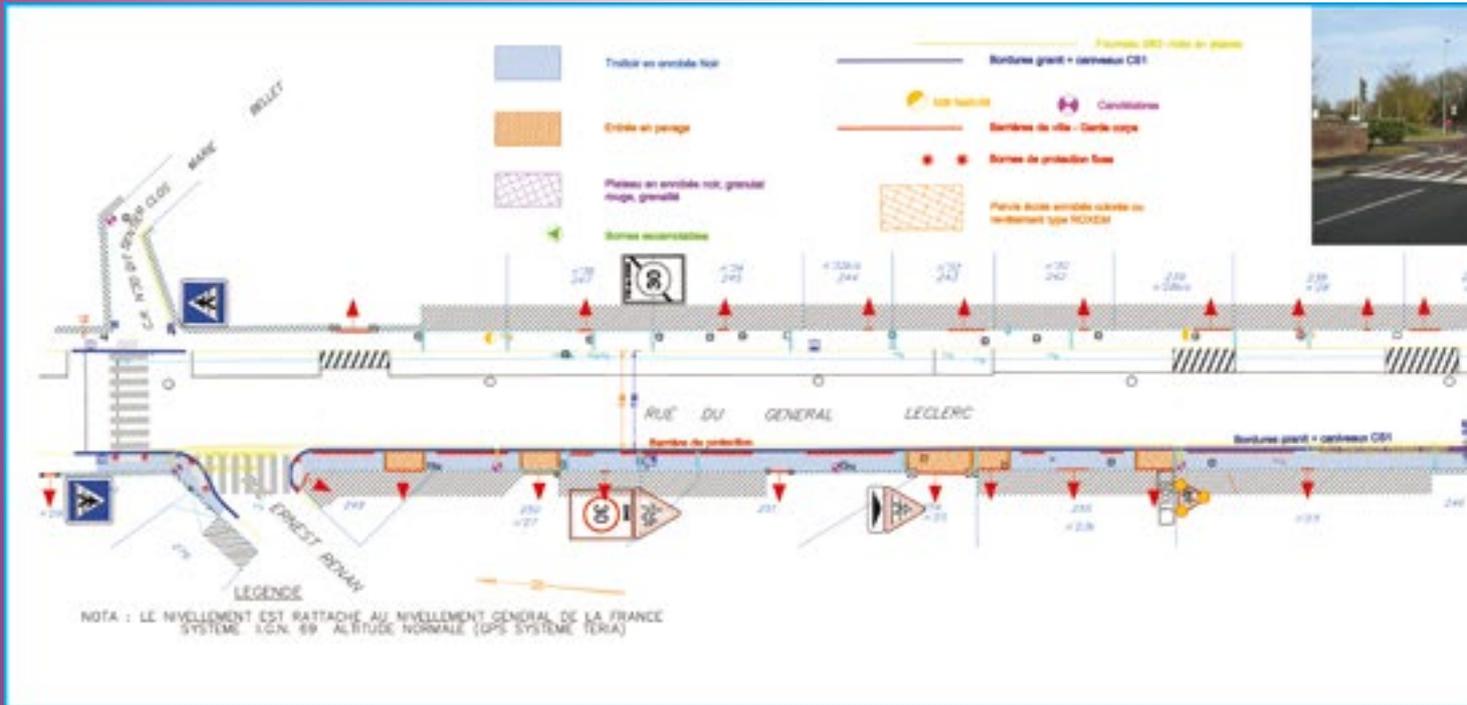
Objectifs des travaux

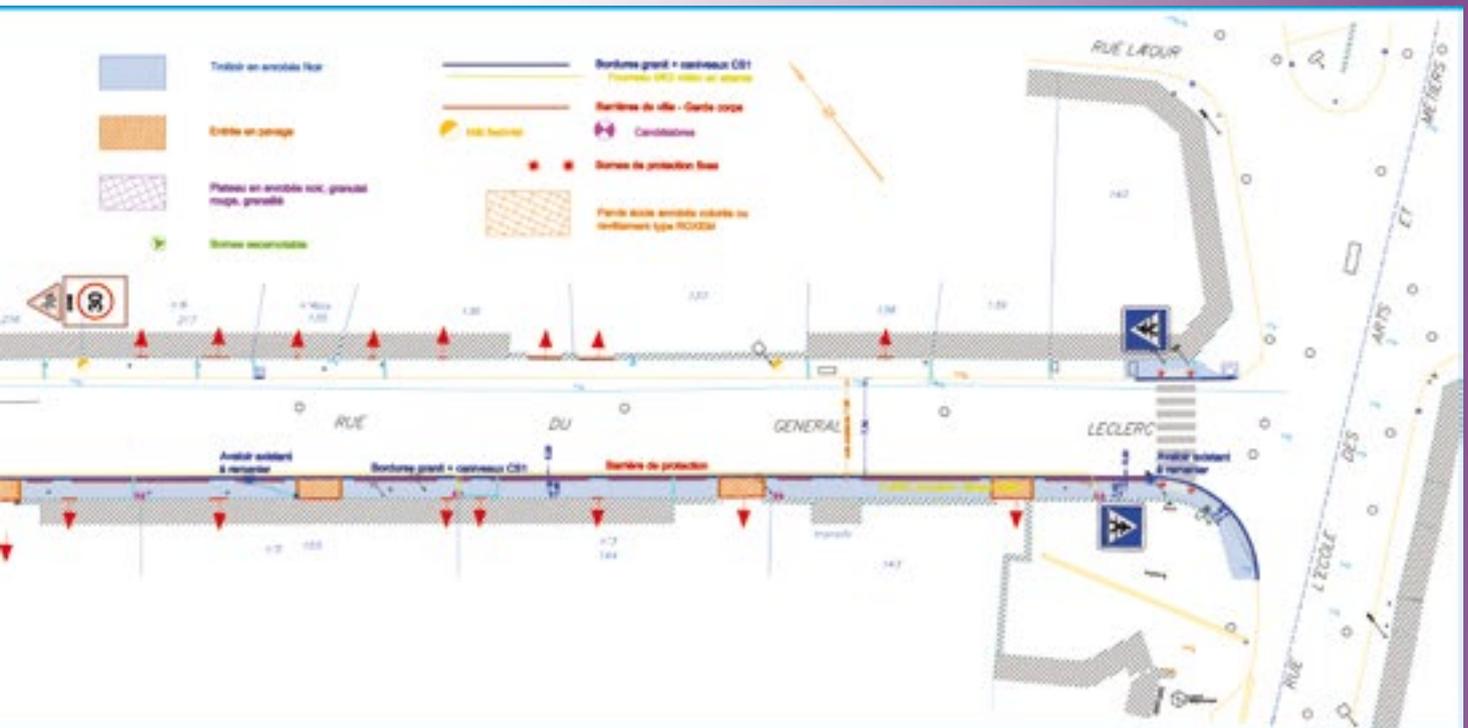
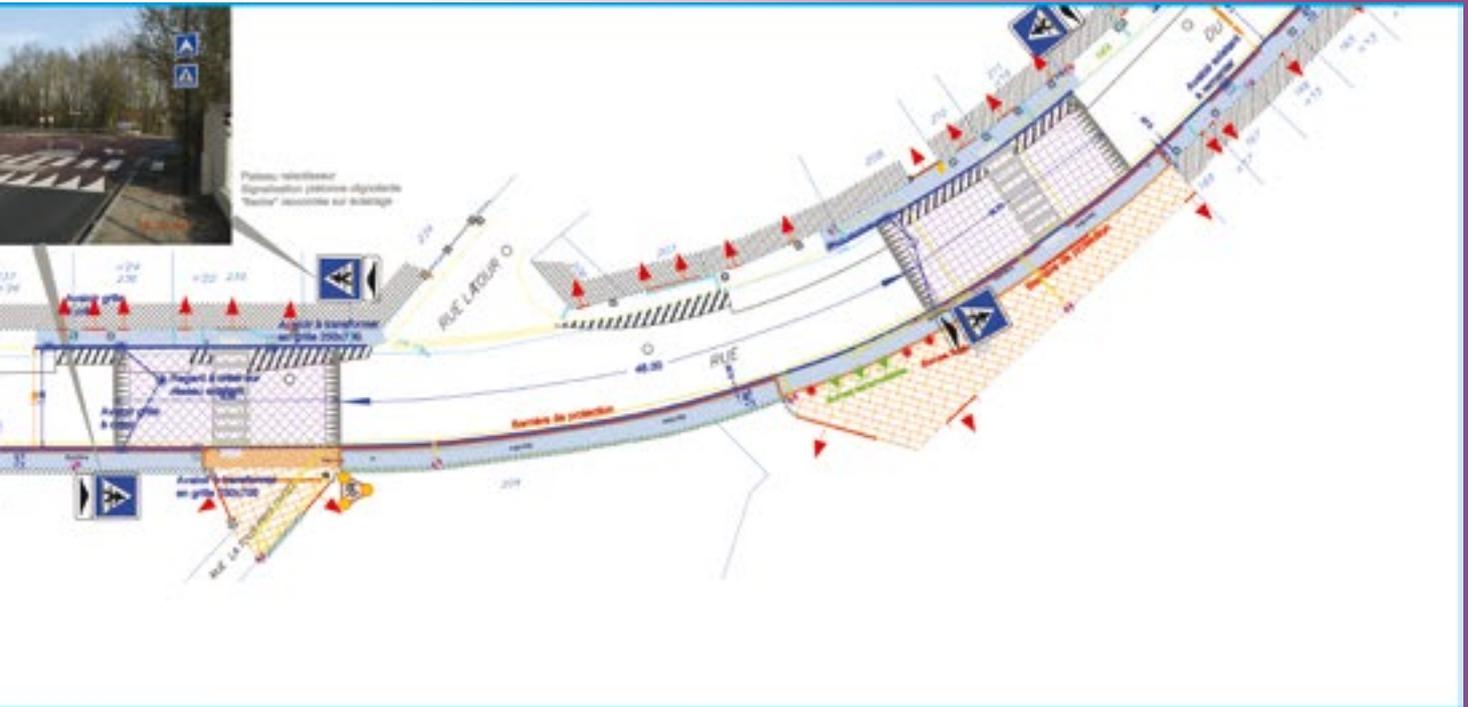
Au fil du temps, les entrées et sorties des écoles maternelle et élémentaire sont devenues de plus en plus dangereuses. Tout d'abord, en raison du développement des comportements inconscients de certains parents qui stationnent leur voiture sur les trottoirs, gênant ainsi la circulation des piétons et la visibilité des automobilistes. Ensuite, à cause de la vitesse excessive de certains véhicules descendant la rue. Les abords du centre culturel Alexandre Urbain connaissent, le mercredi après-midi, les mêmes comportements et bien souvent les enfants fréquentant l'école municipale de musique et les ateliers municipaux d'expression orale et théâtrale ou d'arts plastiques, doivent se faufiler entre les voitures garées sur le trottoir, juste devant la porte d'accès du bâtiment.

Les élus municipaux ont souhaité apporter une réponse à ces problématiques d'une part, en mettant en place des plateaux ralentisseurs pour réduire la vitesse des véhicules et d'autre part, en installant du mobilier urbain destiné à sécuriser les cheminements piétons.

La phase administrative

Dans un premier temps, la commune de Liancourt a dû désigner un maître d'œuvre pour procéder à l'aménagement et la sécurisation de la rue du Général Leclerc, aux abords du groupe scolaire Albert Camus. Elle a ainsi adressé à Oise Hebdo et au Parisien l'Oise Matin, le 24 mai 2017, un avis d'appel à la concurrence sous forme de marché à procédure adaptée. Sept entreprises ont retiré le dossier et cinq entreprises ont répondu à l'appel à concurrence. Suite à deux réunions d'analyse de la commission technique, le cabinet SECT (Ponpoint-60) a été désigné comme maître d'œuvre de l'opération, lors de la réunion de conseil municipal du 30 juin 2017. Des études préalables ont été réalisées durant l'année 2017 par le maître d'œuvre SECT. Durant plusieurs mois, ce cabinet a travaillé en relation avec un groupe d'élus municipaux afin de proposer un avant-projet sommaire correspondant aux attentes de ces derniers et compatible avec les exigences du terrain. L'avant-projet détaillé a ensuite été élaboré ainsi que le dossier de consultation des entreprises. La commune de Liancourt a, dès lors, pu adresser sur le site des marchés sécurisés, le 25 avril 2018, un avis d'appel





à la concurrence sous forme de marché à procédure adaptée pour l'aménagement et la sécurisation de la rue du Général Leclerc, aux abords du groupe scolaire Albert Camus.

Ce marché se décompose en trois lots : assainissement, enfouissement des réseaux divers et voirie.

Vingt-deux entreprises ont retiré le dossier de consultation et six entreprises ont déposé un dossier. L'ouverture des plis a eu lieu le 11 juin 2018. Suite à une première analyse sommaire, la commission technique a décidé de négocier l'aspect financier de tous les lots. La commission d'analyse des offres s'est donc de nouveau réunie le 21 juin 2018, après négociation.

Après examen du rapport d'analyse des offres et sur proposition du maître d'œuvre, les entreprises suivantes ont été retenues par le conseil municipal lors de la séance du 2 juillet 2018 :

Lot	Nom	Montant HT Tranche ferme	Montant HT Option 1 (enrobés colorés sur parvis)	Montant HT Option 2 (entrées charretières en pavés grès)	Montant total HT	Montant total TTC
Lot 1	DMVA	86 873.67 €			86 873.67 €	104 248.40 €
Lot 2	ENGIE	310 093.10 €			310 093.10 €	372 111.72 €
Lot 3	DEGAUCHY	287 000.00 €	5 250.00 €	6 650.00 €	298 900.00 €	358 680.00 €
Total		683 966.77 €	5 250.00 €	6 650.00 €	695 866.77 €	835 040.12 €

Des travaux de différentes natures

Les travaux ont débuté en juin 2018 et devraient s'achever en avril 2019. Ils se décomposent de la manière suivante :

Des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable

Lorsque la commune de Liancourt souhaite réaliser des travaux de voirie, elle sollicite la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée (CCLVD) afin de connaître ses intentions sur les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement "eaux usées" du secteur, ceci afin d'éviter de devoir percer une voirie neuve quelques mois après sa réfection ! La CCLVD a souhaité profiter de la réalisation de ces travaux pour reprendre, en régie communautaire, les branchements d'adduction d'eau potable des particuliers situés dans la rue. Ces travaux se sont déroulés durant

l'été dernier. Elle souhaitait également effectuer la remise en état et la modernisation du réseau d'assainissement "eaux usées". Pour ces derniers, une convention de réalisation d'ouvrages en mandat a été passée entre la commune de Liancourt et la CCLVD. Celle-ci prévoit notamment que la commune préfinancera l'ensemble des travaux. La CCLVD remboursera par la suite à la commune, le coût des travaux correspondant à la remise en état du réseau d'assainissement "eaux usées". Ces travaux sont réalisés par l'entreprise DMVA (Rieux-60).



L'effacement des réseaux aériens et la réalisation d'un trottoir PMR

L'entreprise Engie intervient également sur le chantier et a pour mission d'effacer l'ensemble des réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public...) puis d'enlever les poteaux EDF en béton. La finalité de ces aménagements est de faciliter la fluidité des déplacements piétonniers mais aussi de répondre à la réglementation "Personnes à Mobilité Réduite" (PMR), le trottoir situé côté impair de la rue du Général Leclerc sera donc élargi.

La sécurisation des abords du groupe scolaire Albert Camus

Lorsque ces différents travaux seront achevés, l'entreprise Degauchy (Cannectancourt-60) va à son tour intervenir sur le chantier. Afin de ralentir la vitesse des véhicules circulant dans la rue du Général Leclerc, une zone 30 va être mise en place avec la réalisation de deux plateaux ralentisseurs situés devant les écoles



maternelle et élémentaire. Afin de sécuriser le cheminement piéton, du mobilier urbain va être installé sur le côté impair de la rue du Général Leclerc, de la rue Ernest Renan aux feux tricolores. Cet aménagement permettra de protéger les déplacements des écoliers et de leurs parents, des enfants et accompagnatrices se rendant à pied au restaurant scolaire mais aussi des enfants et adultes qui fréquentent le centre culturel Alexandre Urbain.

Un coût financier important

Le montant des honoraires du cabinet SECT s'élève à 29 226,41 € TTC et celui du coordonnateur SPS, SAEM (Chambly-60) à 1 423 € TTC.

Le coût global des travaux est donc de 865 689,53 € TTC. Pour faire face à cette importante dépense, la commune de Liancourt a sollicité des aides financières de ses partenaires. Un dossier de demande de subvention a ainsi été déposé auprès du CD60 et de l'État. La commune de Liancourt a obtenu une subvention de 108 380 € de la part du CD60 ainsi qu'une subvention de 98 920,72 € de la part de l'État, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Il reste donc à sa charge la somme de 658 388,81 € sur laquelle la CCLVD remboursera 101 239,50 € TTC. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2018.

Ces travaux génèrent bien évidemment des nuisances pour les riverains et imposent, à l'ensemble de la population liancourtoise, de nombreuses contraintes. Ils sont cependant nécessaires à la sécurisation des abords des écoles maternelle et élémentaire Albert Camus et à la requalification de la rue du Général Leclerc située en centre-ville. Lorsque le chantier sera terminé, en avril 2019 selon les prévisions du cabinet SECT, le CD60 réalisera, à sa charge, la réfection du tapis d'enrobé de la RD 137. Les services techniques de la ville procéderont, quant à eux, à la réfection des trottoirs de la totalité de la rue du Général Leclerc ■

Les jeunes Liancourtois se souviennent

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la grande guerre, des élèves de troisième du collège La Rochefoucauld ont effectué un remarquable travail de mémoire qu'ils ont présenté à Rethondes lors des cérémonies officielles de commémoration, le vendredi 9 novembre 2018.



Depuis la rentrée 2017, le conseil pédagogique du collège La Rochefoucauld baptise ses promotions de troisième par l'identité d'une personnalité. Dans le cadre du centenaire de l'armistice de la grande guerre, c'est Lazare Ponticelli qui a été choisi pour être la figure emblématique de cette année 2018-2019. Né en décembre 1897 à Bettola, en Italie, et mort le 12 mars 2008 au Kremlin-Bicêtre en France, il était le dernier vétéran de la première guerre mondiale. Il a reçu des obsèques nationales, en hommage à tous les anciens combattants. Le choix de Lazare Ponticelli a permis à l'équipe pédagogique du collège de travailler avec les élèves sur l'histoire de la première guerre mondiale et plus généralement sur le devoir de mémoire.

Le 18 septembre 2018, la petite-fille de Lazare, Nadine Desbaucheron-Ponticelli et son époux, ont inauguré solennellement la promotion 2018-2019 et ont présenté aux élèves de troisième un diaporama ainsi qu'une exposition.

Par ailleurs, Cécile Duquesnoy, Principale du collège La Rochefoucauld, et son équipe pédagogique ont répondu à un appel à projet lancé par le Rectorat de l'Académie d'Amiens sur le thème "Les jeunes de l'Oise se souviennent" et ont été sélectionnés. Ainsi, 27 élèves volontaires de troisième ont travaillé autour d'un projet





artistique en lien avec la danse, encadrés par Sandrine Beuvain, professeur d'histoire, Sophie Karadjoff, professeur d'éducation physique et sportive et Audrey Souamoro, professeur d'anglais. Le fruit de leur travail a été présenté à Rethondes, à l'occasion des cérémonies de commémoration du centenaire de l'armistice, vendredi 9 novembre dernier, en présence de nombreuses personnalités et élus. Les élèves de l'Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire avaient, quant à eux, réalisé un triptyque représentant les étapes de la grande guerre. Ce projet artistique a été ensuite présenté à l'ensemble des élèves et des professeurs du collège ainsi qu'aux élèves de CM2 des écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé. Les jeunes collégiens ont été chaleureusement félicités pour la qualité de leur prestation et leur implication personnelle dans le projet. Ils se verront ainsi décerner un diplôme de "veilleur de mémoire" par l'Inspection Académique de l'Oise.

Enfin, tous les élèves du collège La Rochefoucauld et notamment les Liancourtois, ont été invités à participer, le dimanche 11 novembre 2018, à la cérémonie patriotique devant le monument aux morts de l'hôtel de ville. Une quinzaine de collégiens étaient présents aux côtés de nombreux élus, représentants des associations patriotiques et citoyens. Roger Menn a rappelé que commémorer, ce n'était pas seulement célébrer mais se souvenir ensemble du passé pour préparer l'avenir. A l'issue de la cérémonie, la Marseillaise a été entonnée par l'ensemble des participants.



Remise des clés aux locataires de la résidence La Pérouse

C'est sous le soleil que s'est déroulée la remise des clés aux locataires de la résidence Jean-François de La Pérouse, vendredi 21 septembre 2018. Roger Menn, Maire de Liancourt et Président de Oise Habitat, a invité les élus et les locataires présents à visiter les lieux.

La ZAC "Les Abords du Parc" est sur le point de s'achever avec la mise en location des 24 nouveaux logements de la résidence La Pérouse. De nombreux élus étaient présents lors de cette manifestation et notamment Nadège Lefèbvre, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, Edouard Courtial, Sénateur de l'Oise, Maxime Minot, Député de la 7^{ème} circonscription de l'Oise, Olivier Ferreira, Président de la Communauté de Communes du Liancourtois et le conseil municipal de Liancourt. Symboliquement, Nadège Lefèbvre a remis les clés de son logement à Kathy Baspeyras.

Le bâtiment, situé dans un secteur classé, a été réalisé selon une architecture traditionnelle, avec des jeux de teinte et de volume respectant la morphologie urbaine des quartiers de Liancourt. Ce choix permet ainsi de réaliser une transition douce entre le début de la rue et le centre-ville.

La résidence La Pérouse répond aux exigences du développement durable en respectant trois grands thèmes : la qualité de vie (santé, confort, bien-être), la protection de l'environnement (utilisation raisonnée des ressources et énergies, limitation des pollutions,



protection de la biodiversité) et la performance économique (optimisation des coûts, amélioration de la valeur patrimoniale, développement des territoires). Cette résidence certifiée NF Habitat Haute Qualité Environnementale garantit des logements sains, confortables et à coûts maîtrisés.

Par ailleurs, les élus de Liancourt ont souhaité offrir un



parcours résidentiel aux locataires. Ainsi, les 24 logements (8 de type T2, 12 de type T3 et 4 de type T4) de cette résidence seront proposés à la vente à leurs occupants dans 10 ans.

La municipalité adresse ses remerciements à l'ensemble des entreprises qui se sont succédées sur ce chantier (l'architecte Patrick Delacharley (Senlis-60), l'entreprise générale Brezillon (Margny-lès-Compiègne-60), l'économiste Cabinet IDC, le bureau d'études INCET, le géomètre 49° Nord (Liancourt-60), le bureau de contrôle Véritas et le coordonnateur SPS Acrux Conseils) ainsi qu'à Bernard Domart, Directeur Général de Oise Habitat et l'ensemble de ses services.

Elle souhaite également la bienvenue aux nouveaux locataires de la résidence Jean-François de La Pérouse.



Rentrée scolaire 2018-2019 : des effectifs en hausse dans les écoles élémentaires

741 élèves ont repris le chemin de l'école le 3 septembre dernier. On note une hausse sensible des effectifs dans les écoles élémentaires avec 25 élèves supplémentaires répartis sur les deux écoles. Cette année, une enseignante a été nommée sur le poste "Plus de Maîtres que de Classes" créé en 2016 à l'école élémentaire Jean Macé mais jusqu'alors jamais pourvu. La mission de cette enseignante supplémentaire sera notamment de favoriser l'apprentissage de la lecture pour les élèves de CP et CE1. Durant l'été, des travaux de peinture ont été réalisés à l'école maternelle Jean Macé (dortoirs, tisanerie et infirmerie), à l'école maternelle Jean de la Fontaine (salle de motricité et couloir) et enfin à l'école élémentaire Albert Camus (hall d'entrée annexe) pour un montant de 23 325 € TTC.



Informatisation des écoles municipales

Trois ans après la mise en place de l'informatisation de la gestion des services municipaux en direction de l'enfance (restauration scolaire, accueil périscolaire et centre de loisirs municipal), les élus ont décidé de poursuivre ce processus de modernisation en l'étendant à ses autres services offerts à la population. Ainsi, à compter de la rentrée 2018-2019, la gestion administrative et comptable de l'école municipale de danse, de l'école municipale de musique, de l'atelier municipal d'arts plastiques et de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale sera effectuée via le logiciel Civil Net Enfance. Cet outil permettra notamment un meilleur suivi des impayés. Les usagers de ces différentes écoles pourront désormais, s'ils le souhaitent, recevoir leurs factures sur leur boîte mail et effectuer des paiements en ligne sur le Portail Famille de la ville de Liancourt.



Fête de l'école maternelle Albert Camus



L'école maternelle Albert Camus a ouvert ses portes à de nombreuses familles à l'occasion de la fête de fin d'année qui s'est déroulée le samedi 9 juin 2018. Les élèves ont présenté un très joli spectacle sur le thème du cirque. Des stands de jeux tenus par les enseignants, les ATSEM et les parents d'élèves ainsi qu'une vente de gâteaux ont permis aux enfants de passer un agréable moment festif au sein de leur école.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Roger Menn, Maire de Liancourt, a rappelé l'importance du devoir de mémoire devant les élus, représentants des associations patriotiques et citoyens présents lors de cette commémoration. Alors que le 17 juin 1940, le Maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, demandait aux Français de cesser le combat, le Général de Gaulle les invitait à refuser la fin de la guerre et l'occupation allemande. La résistance va alors s'organiser et elle jouera un rôle essentiel jusqu'à la libération. Il nous appartient aujourd'hui de défendre activement notre République et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, malmenées par la montée du populisme et de l'intégrisme.



Fête de l'école élémentaire Jean Macé



Le samedi 23 juin dernier, enseignants et parents d'élèves ont organisé la fête de l'école élémentaire Jean Macé. Au cours de la matinée, les enfants ont présenté leur spectacle aux familles présentes en grand nombre. Les parents ont également pu découvrir les différents travaux réalisés par les élèves durant l'année scolaire, en rapport notamment avec les classes de neige. Tout au long de l'après-midi, des stands de jeux étaient proposés aux enfants : chamboule tout, maquillage, pêche à la ligne...

Cérémonie de remise des diplômes de l'école municipale de musique

Les jeunes élèves récemment diplômés en formation musicale ou instrumentale avaient rendez-vous au restaurant scolaire le 27 juin 2018 pour se voir remettre leur diplôme par leur professeur ou par Christine Pinon, Directrice de l'école municipale de musique de Liancourt. Roger Menn, Maire de Liancourt, en présence de Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture et de Thierry Balliner, Maire-adjoint délégué à l'école municipale de musique, a félicité les apprentis musiciens pour leur travail couronné de succès.



Bla Bla' Thé ou Café



Le 13 juillet 2018, Sofia Houd, nouvelle Directrice du Centre Communal d'Action Sociale, a donné rendez-vous aux locataires de la Résidence pour Personnes Agées (RPA) Georges Dottin autour du thème "Thé ou Café". En présence d'une herboriste, ils ont été invités à déguster différents thés et cafés. Cette action a permis aux personnes âgées présentes de partager une matinée conviviale, en présence de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales.

Les ados font leur show

Durant les vacances d'été, les ados de l'S.Pass'Jeunes ont retrouvé Samira Rahmani, Directrice de cet accueil de loisirs, qui leur a proposé des activités autour du thème "Dans ma rue". Ils ont notamment été initiés au hip-hop mais également au graff. Le 25 juillet 2018, à la salle Guy Lejeune, les jeunes ont fait leur show devant un public nombreux. Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse, a présenté les différents tableaux déclinés lors de cette soirée festive.



74^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt



Samedi 1^{er} septembre 2018, Roger Menn, Maire de Liancourt, Claude Persant, Maire de Cauffry, Alain Pasquier, petit-fils de René Pasquier, Maxime Minot, Député de la 7^{ème} circonscription de l'Oise et de nombreux élus, membres des associations patriotiques et citoyens des deux communes ont commémoré le 74^{ème} anniversaire de la libération de Liancourt. Une cérémonie en mémoire des résistants René Pasquier et Jean Rival a eu lieu devant la stèle érigée en leur honneur sur les hauteurs de Liancourt. C'est à cet endroit que, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1944, les deux résistants, originaires de Liancourt et de Cauffry, ont été fusillés par les Allemands alors que l'armée américaine libérait les deux villes quelques heures plus tard.

3^{ème} Forum des associations et services

Dimanche 2 septembre dernier, à la salle Guy Lejeune, s'est déroulé le 3^{ème} Forum des associations et services organisé par la ville de Liancourt, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt et de Mirjana Jakovljevic, Présidente du comité d'organisation de cette manifestation. Afin de préparer au mieux la rentrée et choisir les activités de chacun, de nombreuses familles liancourtoises sont allées à la découverte des 40 stands tenus par les associations sportives et culturelles, l'école municipale de musique et l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale.



Le parc de l'hôtel de ville à travers l'histoire



L'association "Les Amis de l'Histoire" a présenté son exposition sur l'évolution du parc de l'hôtel de ville de Liancourt au cours des siècles à la médiathèque Lucien Charton, du 8 au 22 septembre 2018. Un travail intéressant réalisé notamment par le Liancourtois Pascal Dugave, dont l'approche associait des données à la fois historiques et botaniques, le parc de l'hôtel de ville disposant de nombreux types d'arbres parfois centenaires.

Promotion Lazare Ponticelli au collège La Rochefoucauld

Le mardi 18 septembre 2018 s'est déroulé le baptême de la promotion Lazare Ponticelli des classes de troisième 2018-2019. Cécile Duquesnoy et l'équipe éducative ont choisi, à l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice de 1918, le personnage hautement symbolique de Lazare Ponticelli, dernier poilu vivant et homme d'exception, afin de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire. Nadine Desbaucheron-Ponticelli, petite-fille de Lazare Ponticelli, était présente lors de cette cérémonie.



Remise des prix du concours de nouvelles et de poésies



La cérémonie de remise des prix du concours de nouvelles et de poésies 2018 organisé par la ville de Liancourt s'est déroulée en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt, Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, Delphine Tomala, Directrice de la médiathèque Lucien Charton et des membres du jury. Lors de cette cérémonie, les nouvelles et poésies primées ont été lues par leurs auteurs et les prix ont été remis aux lauréats présents. Un tirage au sort a permis de sélectionner les mots imposés pour le concours 2019 : soleil, cocktail, mystérieux et mariage.

31^{ème} brocante d'automne

La 31^{ème} brocante d'automne organisée par Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée de l'animation de la cité, s'est déroulée dans les rues de la ville dimanche 14 octobre 2018. Douceur et soleil ont permis le succès de cette manifestation où de nombreux visiteurs sont venus chiner sur les stands des 204 exposants présents. Les plus jeunes ont pu profiter quant à eux d'une structure gonflable, de trampoline et de balades à poney dans le parc floral.



Protégeons nos animaux domestiques



Madame Véronique Walczack

Liancourt le 25 septembre 2018

Monsieur le Maire,

Je réside rue Pasteur et je viens de perdre l'un de mes chats ce week-end de manière fulgurante suite à un empoisonnement. Mes voisins immédiats ont failli perdre leur chien, également suite à un empoisonnement. Il a été sauvé grâce à une intervention vétérinaire réalisée en urgence. L'an dernier, il y a eu plusieurs cas d'empoisonnement de chats, ruelle Monhomme. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie suite aux autopsies pratiquées.

De toute évidence, il y a des actes de malveillance répétés envers les animaux domestiques dans la commune et comme vous le savez ces actes de cruauté relèvent du droit pénal.

Aussi je vous demande de faire une sensibilisation dans l'un des bulletins d'informations publiés par la commune de Liancourt, pour prévenir les propriétaires d'animaux domestiques et les inciter à la vigilance, mais aussi pour informer des peines encourues en cas de maltraitance animale.

Je compte vraiment sur vous, Monsieur le Maire, pour faire paraître ces quelques lignes de prévention afin de ne pas ajouter de l'indifférence là où il y a déjà de la souffrance animale, l'inquiétude et le chagrin de maîtres.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Réponse du Maire

Madame,

J'ai été particulièrement sensible à votre courrier et aux faits qu'il décrit au sein de votre quartier. Comme vous le soulignez, la maltraitance animale est intolérable.

Différentes sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité d'un animal. Ainsi, l'article R 655-1 du code pénal punit d'une amende de 1 500 € (3 000 € d'amende en cas de récidive) le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique. A notamment été qualifié d'atteintes volontaires à la vie d'un animal le fait d'empoisonner des chats ou des chiens. Par ailleurs, une personne jugée responsable d'actes de cruauté envers un animal domestique peut encourir jusqu'à deux ans de prison et 30 000 € d'amende.

Je souhaite à travers cet article publié dans le Liancourt magazine, sensibiliser la population sur ce sujet. Au-delà de l'empoisonnement volontaire qui est un acte de cruauté grave puni par la loi, j'appelle les Liancourtois à la plus grande vigilance quant à l'utilisation de produits toxiques pour éloigner limaces, souris, rats... Ces appâts constituent souvent des causes d'empoisonnement, notamment des chats. Même si vous ne possédez pas d'animal, ces produits doivent rester hors de portée des chiens et chats du voisinage, susceptibles de les ingérer.

Il est important que chacun respecte les animaux domestiques qui ne sont en aucun cas des nuisibles. C'est tout simplement une question de "bien vivre ensemble" !



20 ANS DE CAVALCADES

Samedi

16 juin 2018 se sont déroulées les 20^{èmes} cavalcades organisées par la municipalité de Liancourt sous la conduite d'Adeline Mestre, Maire-adjointe chargée de l'animation de la cité. C'est justement sur ce 20^{ème} anniversaire que les bénévoles ont dû réaliser leurs chars. Ce fut l'occasion de se rappeler les plus grands thèmes qui ont rythmé la vie des cavalcades comme les vieux métiers, les fêtes dans le monde, les bandes dessinées, les jeux olympiques, les fables de La Fontaine... Chars fleuris et fanfares ont animé les rues de la ville l'après-midi avec la cavalcade des écoles et en soirée avec la grande cavalcade. Cette journée festive s'est achevée avec un feu d'artifice sonorisé place Verte.

Cette manifestation populaire ne pourrait avoir lieu sans l'implication de très nombreux bénévoles. Un grand merci aux associations et personnes ayant participé à la réalisation des 60 000 fleurs, des costumes et des chars, aux agriculteurs, entreprises ou particuliers ayant fourni les matériaux, plateaux et tracteurs, aux chauffeurs, aux personnes ayant assuré la sécurité tout au long des défilés et à l'ensemble du personnel communal présent lors de cet évènement.





L'Entente Creil-Liancourt Association Handball

L'Entente Creil-Liancourt Association (ECLA) Handball est un club basé sur les communes de Creil et de Liancourt qui compte environ 140 licenciés. Il est né de la fusion du Handball Club de Creil et du Handball Club de Liancourt en 1986 afin de promouvoir une équipe de handball au niveau national dans le bassin creillois.



L'ECLA est affiliée à la Fédération Française de Handball (FFH). Yves Machu préside l'ECLA depuis juin 2018 mais c'est une association qu'il connaît bien puisqu'il y adhère depuis une dizaine d'années et qu'il a déjà occupé la fonction de secrétaire. Présider une association est un engagement bénévole très chronophage mais Yves Machu est convaincu que les associations sportives jouent un rôle social primordial, notamment en direction des jeunes, qui apprennent ainsi le vivre ensemble. Il est aidé dans sa tâche par une équipe tout aussi passionnée que lui. Car la FFH se montre extrêmement exigeante avec les clubs, leur imposant de nombreux efforts afin de professionnaliser la pratique du sport.

Les entraînements et les matchs de l'ECLA s'effectuent alternativement à la salle des sports Guy Lejeune à Liancourt et dans différents gymnases de Creil. Le club dispose d'un éducateur sportif diplômé, Laurent Rétif, de deux entraîneurs en service civique et d'entraîneurs bénévoles. L'ECLA accueille les enfants à partir de 5 ans au baby-hand qui propose des exercices de motricité sur le thème du handball, en présence des parents. Cette nouvelle activité mise en place récemment connaît un vrai succès. Les enfants à partir de 7 ans sont quant à eux répartis dans les différentes équipes du club en fonction de leur âge. Cette saison, l'ECLA est à la recherche de nouvelles handballeuses pour venir renforcer son équipe féminine. L'ECLA est bien sûr très fière de son équipe senior qui, en deux ans, a progressé de deux divisions. La plupart des joueurs ont été formés au sein du club qu'ils fréquentent depuis

de nombreuses années. Cela permet notamment d'avoir une équipe soudée dotée d'un bel esprit sportif. Ils évoluent désormais en Championnat "excellence régionale".

L'association organise tout au long de l'année des manifestations festives afin de créer du lien entre les joueurs et leurs familles. Le dernier loto qui s'est déroulé le 25 novembre 2018 à la salle Guy Lejeune a d'ailleurs rencontré un vif succès.

Alors que les championnats d'Europe de handball féminin se déroulent actuellement en France, si vous êtes séduits par ce sport collectif, débutant ou handballeur chevronné, n'hésitez pas à rejoindre l'ECLA Handball !



Site internet :

www.ecla-handball.org

Facebook : ECLA Handball

Contact :

Tél : 06 95 76 75 65

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée de la petite enfance,
de l'enfance, de la jeunesse, de
l'information, de l'administration
générale et du personnel

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du développement économique,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie



Laëtitia Coquelle

Chargée des affaires scolaires

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)





AGENDA

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019

Les dates à retenir

- **VENDREDI 4 JANVIER : Vœux du Maire**
18h30 : salle annexe Guy Lejeune
- **DIMANCHE 6 JANVIER : Cyclo-cross UFOLEP**
Bois de la Garenne
- **SAMEDI 9 FÉVRIER : Après-midi récréative du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt**
Salle annexe Guy Lejeune
- **DIMANCHE 10 FÉVRIER : 26^{ème} salon toutes collections de l'Association Philatélique de Liancourt**
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 24 FÉVRIER : Loto du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt**
Salle annexe Guy Lejeune
- **DIMANCHE 3 MARS : Repas des seniors**
Château des Rochers à Nogent-sur-Oise
- **SAMEDI 23 MARS : Nuit de la forme de la G.A.S.E.L.L.E.**
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 24 MARS : Meeting-tuning des Indésirables Cars**
Avenue Louis Aragon

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE